

# Concours de la plus belle vitrine de Noël de Verfeil

## Thème : Pull de Noël

### REGLEMENT

#### Article 1 : Objectif du concours

Contribuer par des vitrines attractives à renforcer l'esprit de Noël et participer à l'embellissement de Verfeil et à la dynamique commerciale des fêtes de fin d'année.

Le concours est organisé par la Ville de Verfeil.

#### Article 2 : Durée du concours

Les décors devront être en place durant la période allant du 1er décembre 2022 au 07 janvier 2023.

#### Article 3 : Condition de participation

Le concours est ouvert à tous les artisans, commerçants et les services de proximité de la commune.

#### Article 4 : Modalités de participation

Les candidats doivent s'inscrire en envoyant le bulletin de participation joint et une ou plusieurs photos de leur vitrine décorée par mail à [culture@mairie-verfeil31.fr](mailto:culture@mairie-verfeil31.fr).

Cette inscription gratuite vaut engagement à participer au concours et acceptation sans réserve du présent règlement.

Les candidats prennent acte que les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à exécuter le jeu concours. Elles ne sont accessibles qu'aux personnes habilitées de la Ville de Verfeil (service culture et animation et membres du jury).

Les inscriptions seront closes le mercredi 30 novembre à minuit. Les vitrines devront être décorées impérativement pour le 1er décembre au plus tard.

#### Article 5 : Critères d'attribution

La décoration de la vitrine devra respecter la thématique du pull de Noël et être visible de la rue.

Les critères d'évaluation sont les suivants :

- Esthétisme et harmonie de l'ensemble,
- Créativité et originalité des décorations,
- Visibilité de la rue et animation de la voie publique,
- Mise en valeur des produits vendus

## Article 6 : Composition du jury

Le jury sera composé des personnalités suivantes :

- Deux élus de la ville,
- Une représentante du service culture et animation,
- Le public via la page Facebook de la Ville de Verfeil.

Les photos des vitrines seront soumises aux mentions « j'aime ». Le nombre de « j'aime » sera comptabilisé. La photo devra en obtenir le plus grand nombre.

La participation au concours est exclue pour les membres du jury.

## Article 7 : Evaluation des vitrines

Les vitrines participantes feront l'objet d'une visite du jury au cours du mois de décembre.

## Article 8 : Prix

- Diplôme de la plus belle vitrine
  - Coffret box d'une valeur de 50€

## Article 9 : Remise des prix

Tous les participants seront conviés à la remise du prix du Jury le dimanche 8 janvier 2023. Les modalités seront communiquées ultérieurement à chaque participant.

## Article 10 : Communication

Les photos envoyées par les candidats à la Ville de Verfeil pourront être transmises aux médias et intégrées dans les outils de communication de la Ville (site internet, page Facebook, etc.).

De même la Ville de Verfeil est autorisée à photographier et à filmer les commerces et services de proximité qui participent à ce concours, sans que cette autorisation donne droit à un avis ou une contrepartie. Les gagnants autorisent expressément l'organisateur à utiliser leurs noms et prénoms, photos et vidéo dans le cadre de tout message ou manifestation publicitaire ou promotionnel, sur tout support sans que cette autorisation ouvre le droit à d'autre contrepartie que celle du lot offert.

## Article 11 : Dépôt et consultation du règlement

Le règlement est disponible pendant toute la durée du jeu au service culture et animation locale de la Ville de Verfeil.

Le règlement pourra être adressé gratuitement par email ou par courrier à toute personne en faisant la demande, auprès de M. le Maire.

Fait à Verfeil, le 17/11/2022